## Non-opposition à une concentration notifiée

## (Affaire nº COMP/M.3424 — CIBA/RAISIO CHEMICALS)

(2004/C 175/06)

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

Le 26 mai 2004, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) nº 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de la décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il puisse contenir. Il sera disponible:

— dans la section «concurrence» du site Internet europa (http://europa.eu.int/comm/competition/mergers/cases/) gratuitement. Ce site Internet propose plusieurs outils pour aider à localiser des décisions de concentrations individuelles, tel qu'un index par société, par numéro de cas, par date et par secteur d'activité.

— en support électronique dans la version «CEN» de la base de données CELEX; il porte le numéro de document 304M3424. CELEX est le système de documentation automatisée du droit communautaire. Pour plus d'informations

**CELEX: information abonné**

http://publications.eu.int/general/en/eulaw_en.htm